Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 14 Rabiaa II 1443
19 Novembre 2021

N° 108

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2572**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2574**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2579**
Homologation de résolutions **2579**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2579**
Avis aux créanciers..... **2584**
Convocations
Sociétés anonymes **2585**
Sociétés à responsabilité limitée **2587**
Autres sociétés **2587**
Divers
Avis au public..... **2588**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information

BIAT Consulting

Société anonyme

Au capital de 500 000 Dinars

Siège social : 70-72, avenue Bourguiba - 1000 - Tunis

Identifiant unique (RNE) : 1344143G

1/ Dénomination sociale : BIAT CONSULTING

2/ Forme : Société Anonyme

3/Capital social : 500 000 (cinq cent mille) Dinars entièrement libérés.

4/ Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba, 1000 Tunis, Tunisie

5/ Durée : 99 ans

6/ Objet : Prestation de services de conseil, de formation, d'accompagnement de gestion de projets, le transfert du savoir-faire dans le domaine financier.

7/ Dépôt préalable : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2021 ayant décidé l'augmentation du capital, enregistré à la recette des finances Habib Thameur de Tunis, en date du 8/11/2021 sous le numéro 21802774 et suivant Quittance n°M049602 a été déposé au Registre National des Entreprises, en date du 11/11/2021 sous le n°2021108195

8/ Montant de l'augmentation et nombre d'actions à émettre : le montant est de 500 000 Dinars divisé en 50 000 actions nouvelles de 10 DT chacune à souscrire et à libérer intégralement, en numéraire, lors de la souscription.

9/ Valeur nominale et d'émissions d'actions : 10 dinars chacune.

10/ Apports en nature : Aucun

11/ Avantage particuliers stipulés dans les statuts : Aucun

12/ Le délai ouvert pour la souscription est de quinze jours à compter de la publication légale de cette notice au JORT.

La souscription peut être clôturée par anticipation en cas de souscription de la totalité de l'augmentation avant l'expiration de ce délai.

2021T01089SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

Société Institut des Métiers de Santé - SA au capital de 16.500 Dinars

Siège social : 3, Rue de Monastir, El Ouina - 2045 - Tunis

Identifiant unique : 1374587Z

- Montant de l'augmentation du capital social : 100.000 TND

- Objet social : Fournir des prestations en matière de formation professionnelle.

- Durée : 99 ans à compter de sa constitution.

- Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24/9/2021 a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/10/2021 sous le numéro AC011522021

- Nombre d'actions à souscrire : 10.000 actions nominatives à émettre au nominal et à souscrire et à libérer entièrement en numéraire lors de la souscription, soit un montant total à libérer lors de la souscription de 100.000 TND. L'augmentation sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

- Valeur nominale des actions à émettre : Dix Dinars Tunisiens (10 TND).

- Apport en nature : Néant.

- Avantages particuliers prévus statutairement : aucun avantage particulier.

- Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : les titulaires d'actions obérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur Identité ou s'y faire représenter par un mandataire qui doit être lui-même membre de cette assemblée. Les sociétés sont valablement représentées par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration ou par tout mandataire muni d'un pouvoir régulier. Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente.

- Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social. L'assemblée générale annuelle pourra, sur proposition du conseil d'administration, reporter ou distribuer sous forme de dividendes la totalité ou une partie du solde des bénéfices.

En cas de liquidation, le solde de celle-ci, après extinction du passif et de frais, est employé à rembourser aux actionnaires le montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent. Le surplus, s'il en existe, est réparti entre bis les actionnaires.

- Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription de l'augmentation de capital doivent être versés dans un compte indisponible intitulé "Institut des Métiers de Santé" ouvert sur les livres de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT, agence El Bouhaira (C4), sous le numéro 08032012043201674403.

- Délai de souscription : six (6) mois à "Santé" ouvert sur les livres de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT, agence El Bouhaira (C4), sous le numéro 08032012043201674403.

- Délai de souscription : six (6) mois à compter de la date de parution de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion : Conformément aux articles 277 et suivants du Code des Société Commerciales, la réunion est tenue au siège de la société.

2021402786SANB2

Notice

Augmentation du capital par conversion du compte courant

Associé de 4 000 000, 000 DT à 7 000 000 ,000 DT

SOTRADIES

S.A

MF : 14402NAM000

Dénomination sociale : SOTRADIES.

Forme juridique : S.A.

Montant du capital social : 4000 000 ,000 DT

Adresse du siège social : 14 rue du commerce Z.I - La Charguia 1- Tunis-Tunisie.

Objet social : Vente et réparation des produits agricoles, industriels et des travaux publics et des pièces de rechange

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 octobre 2021 a été déposé le 8 novembre 2021 au Registre National des Entreprises sous le n°AC 011652021.

Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de la société Electro Diesel de Tunisie d'un montant de 3000 000,000 DT et la création de 30 000 nouvelles actions de 100,000 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à Electro Diesel de Tunisie.

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2021402806SANB2

«SOCIETE ELIAN TECHNOLOGIES»

Société anonyme

Capital social : 50.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac 1053 Tunisie

Identifiant unique : 1622000R

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/9/2021 enregistré à la Recette des finances Le Lac - Tunis le 13/10/2021 sous le Qn°M074089 En°21707635.

Les actionnaires ont transféré le siége social de Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac 1053 Tunisie, au 17 Rue Abmed El Boukhari -1082 Tunis.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 4/11/2021.

2021402809SANB2

«SOCIETE TUNISO-ALGERIENNE DE CIMENT ET DERIVES»

SOTACID SA

Société anonyme

Capital social : 1.500.000 Dinars

Siège social : Immeuble Lac Constance, Rue du Lac Constance - Appartement M01 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0981361F

Suivant un procès-verbal du Conseil d'administration du 10/12/2020 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 12/01/2021 sous le Qn°M000405 En° 21800348

Les administrateurs ont décidé d'ouvrir un établissement secondaire à l'adresse suivante :

Zone Industrielle - Feriana - Kasserine - Tunisie à laquelle est implantée l'usine.

Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 29/10/2021.

2021402810SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de parts sociales

SOCIETE LISTA INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 20.000,000 Dinars

Siège social : Résidence les Merveilles du lac, Bureau n°A, 1.3, Bloc A, 1er étage cité les Pins, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant unique : 1429020 N

Suivant acte sous seing privé en date du 8 juillet 2020 enregistré à la Recette des Finances des Berges du Lac le 20 juillet 2020 sous n°20703689 Quittance M051984 et dont 2 exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 29 juillet 2020 sous dépôt n°202051533, Madame Laurence Pia Touitou a vendue et cédée à Madame Samia Cherif 980 parts sociales lui revenant dans la société «Lista International».

Les articles 6 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.

2021T01107SRLB2

Société Utique de promotion agricole

El BARAKA SARL

Capital : 3 810 000DT

IU : 0707302N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2021, enregistré à la recette des finances Montplaisir Tunis le 24 octobre 2021 sous le n°21805455 quittance n°M072413, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 11 novembre 2021. L'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège de la société de n°14 Rue Mohamed Badra Montplaisir Immeuble JILO 3ème étage Tunis à la ferme de la société km 26 route de Bizerte Utique 7060 BP 31.

2021R02805SRLB2

Sté "ARMA TUNIS FISH"

Société SARL du capital 19.000 DT

Siège social : 6 Avenue de La République La Goulette

MF : 0942669G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30/10/2008, enregistré à la recette des finances Tunis le 29/01/2009 sous le n°9800956, quittance n°1105, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 4/3/2009 il a été décidé ce que suit :

- Nomination de Mr Mohamed Amine Khachermi gérant de la société à la place de Mr Chedli Khachermi.

2021R02808SRLB2

LA SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES DISTRIBUTION SARL

Capital social : 13 107 600 DT

Siège social : Z.I 8030 Grombalia

Identifiant Unique : 0020601 G

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 29/10/2021 enregistrée à la recette des finances de Grombalia le 10/11/2021 sous le numéro 21704926 quittance n°070916 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises dépôt n°2021109688 en date de 16/11/2021 il a été décidé :

- La démission de Mr Daniel Henri de sa qualité de Gérant et la nomination de Mr Wissem Guefrach en sa qualité de nouveau gérant de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2021R02823SRLB2

Changement de nouvelle adresse de société

Société "FS LAB" FOOD SAFETY

Société à responsabilité limitée

Au capital de 120.000 Dinars

Siège social : Route Teniour Km 1 Rue Othmen Kaak

Matricule fiscal : 583911X/A/M000

Suivant procès-verbal de la réunion des associés en date du 01 janvier 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax au 3/10/2019 quittance n°M007453, enregistrement n°19807023 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises Sfax le 10 janvier 2020, l'adresse de la société est changée à la route Teniour km 1 rue Othmen Kaak 1er étage app n°3 Sfax 3002.

2021X01331SRLB2

Dissolution anticipée de la société «SEMEE»

Société ENGINEERING MANAGEMENT ENVIRONNEMENT ETUDES «SEMEE»

Société unipersonnelle à responsabilité limitée S.A.R.L

Capital social : 5 000 DT

Siège social : B7/1 Centre Malek Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Matricule fiscal : 1169594B/A/M/000

UI : 1169594B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 9/7/2021 et enregistré à la recette des finances du Charguia le 23/7/2021 sous le n°21506102, quittance n°M076111 et dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 11/11/2021 sous le numéro 2021108321, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et la nomination de Mr Riadh Messai en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Dans les 20 jours de la publication du présent avis dans le Journal officiel de la République Tunisienne tout créancier doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au liquidateur au : bureau 1-4, immeuble Ibn Nafis médical, 84 bis Avenue Habib Bourguiba, Ariana, 2080.

2021402787SRLB2

SOCIETE STAR ENGINEERING

SARL au capital de 50.000 D

Avenue Kheireddine Pacha 2ème étage Bloc B - Montplaisir Tunis

Matricule fiscal : 0539556X/A/M/000

RC : B0184182007

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le quinze mai deux mille huit enregistré à la recette des finances Cité Mahragène - Tunis, le 26/6/2008 sous le n°08503588 Quittance 64732 dont deux originaux ont été déposés au Tribunal de première instance de Tunis le 21/02/2013 sous le n° 20138465, il a été décidé d'augmenter le capital en le portant de 20.000 Dinars à 50.000 Dinars par l'émission de 3000 parts sociales nouvelles, entièrement souscrites et libérées, de valeur nominale unitaire de10 Dinars.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

2021402800SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement du siège social

«MERIEM DE METAL» SUARL

Capital : 2000DT

MF : 1597547C/A/M/000

Suite au procès-verbal enregistré à la recette des finances Fouchana sous n°19800982 et quittance n°M020671 en date du 4/9/2019 et sous date du registre national des entreprises 4/4/2019 sous le n°201916513.

La société change l'adresse comme suit : Ancienne adresse : 000 Zohra Slim Chbedda Naasen

Nouvelle adresse : Hinchir Zitouna Naasen CP 1135.

2021R02821SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26 Janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 28 Janvier 2021 sous le n°21200266, quittance M004600, Monsieur Ahmed Akik demeurant Bâtiment n°2 appartement 15 Route Panoramique Bizerte, a vendu à Monsieur Mohammed Hédi Touati demeurant cité El Nakhla III Bizerte Nord Bizerte, le fonds de commerce destiné en tant qu'école de conduite au local sis cité Hsan Nouri Sidi Salem 7000 Bizerte Nord Bizerte, au prix de dix milles dinars.

Toute personne désirant faire opposition sera reçu auprès du rédacteur de l'acte Maître Samira Herzi Avocat auprès la cour de cassation dont l'étude sise 1 Rue Habib Ben Gharbia Bizerte et ce dans les délais légaux qui sont vingt jours à partir de la publication de cette vente au journal officiel de la république Tunisienne, sons peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 13 novembre 2021.

2021T01100FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à Tunis Avenue El Mahatta le 10/11/2021, Quittance n°M054638, Enregistrement n°21205780, Mustafa Haouet, demeurant 7 avenue Abd El Rahmen Khabthani Ariana Jadida, a vendu à Tarek Maachaoui demeurant au 12 rue Jbal Al Fath Tunis, la totalité du fonds de commerce, sis au 8 rue Chedly Kallala Tunis.

La vente ayant été publiée au quotidien Essabah du 13/11/2021.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du Maître Cherif Habib avocat à la cour de cassation, 10 Rue Chedly Kallala Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

2021T01101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté le 28/10/2021 enregistré à la recette des finances de Carthage le 15/11/2021 sous le n°21202251 quittance n°M082768 Mr Nabil Ben Mohamed Ghattasse CIN n°00448826 a vendu tous le fonds de commerce exploité pour Vente de cadeaux, objets culturels et artistiques anciens et nouveaux sis au n° 49 bis avenue Hédi Chaker Carthage Byrsa à Mme Sarra Bent Hammadi Boubaker.

Toutes oppositions doivent être déposés chez le vendeur sis au n°49 avenue Hédi Chaker Carthage Byrsa dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 17/11/2021.

2021T01102FCCC2

Avis

Suite à un contrat de vente signé à 19-10-2021 et enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen en 28-10-2021, reçu n°M067191 enregistrement n°21204540.

Monsieur Mahfoudh Ben Mohamed Saadaoui, domicilé à 5 rue 1642 cité 02 Mars Ettadhamen Ariana vente à Monsieur Sabri Ben Mahfoudh Saadaoui domicile à 5 rue 1642 cité 02 Mars Ettadhamen Ariana, le fonds de commerce située à la rue Ibn Khaldoun n°18 cité 18 janvier Ettadhamen Ariana, qui est préparé pour la vente des fruits secs avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions sont acceptées chez l'acquéreur au siège du fonds de commerce concerné, jusqu'à l'expiration d'un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

La publication de l'acte de vente a été publiée au journal «Achourouk» de la date du samedi 13 novembre 2021 n°11026.

2021T01106FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boumhel le 4/11/2021 quittance n° M049957 n° d'enregistrement 21202952 Mme Najet Bent Hedi Ben Mohamed Bougerra a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour commerce de habillements et location robes mariées à Mme Dalel Bent Mohamed Ben Belgacem Elahi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de vendeuse à son adresse sise à l'avenue Ahmed Mradhi Basatine Boumhel Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 11/11/2021.

2021R02806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté du 10 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Hammamet sous le n°21204989 quittance n°M103906 la société STE GUIRAT DU COMMERCE ET DE REPRESENTATION représentée par son gérant Imed Guirat a vendu à madame Hanene Bent Mohamed El Kelibi tout le fonds de commerce son adresse Rue Elyes Kelibia tout le fonds de commerce sise à la rue DAG HAMELCHOLD à Hammamet prêt pour tout genre de commerce son RC : B07221342012 et son matricule fiscal 1270639V.

Toutes les réclamations et acceptées chez l'acheteur au délai de 20 jours de la date de la publication au JORT.

Il a été publié dans le journal le Quotidien le 13/11/2021.

2021R02810FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Yasminette le 5/11/2021 quittance n°M044297, enregistrement 21202502. Mr Hssan Ben Khdiri Ben Mohamed Karim a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que boucherie à Km 7 route Mournag Yasminette Ben Arous à Mme Sonia Bent Hssan Ben Khediri Karim.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk 17/11/2021.

2021R02812FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/11/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse le 9/11/2021 au numéro 4472072 numéro de quittance MO48034 la société Mr Houcem Saadani demeurant à Khezama Est Sousse a vendu à Mr Mohsen Sayahi demeurant à 11 rue Elmaasra Bir Akba Hammam Sousse un fonds de commerce consistant en un Fast-food, sis rue Jalloul Ben Chrifa Khzema Est 4071 Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Ahmed M'layah à son bureau situé à 40 Avenue de la République Sousse dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 12/11/2021.

2021S01263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 30/3/2021, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan le 01/4/2021, quittance M024384, enregistrement

n°21200805, Said Ben Ali Ben Mohamed Mejbri, titulaire de la carte d'identité n°07595799, a vendu à Jasser Ben Hamda Ben Ammar Jebili, titulaire de la carte d'identité n°11936854, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné : restaurant nommé «El Amal», situé à avenue beit el hekma-Mansoura Kairouan.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le vendeur nommé ci-dessus.

Cet avis est publié au journal Quotidien du 12/11/2021.

2021S01264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/10/2021, enregistré à la recette des finances Khawarizmi en date du 9/11/2021, quittance n°M069936, enregistrement n°21204140, Mustapha Ben Khemais Ben Amor Boujeza titulaire de la CIN n°02025477, a vendu à Yassine Ben Mustapha Ben Khemais Boujeza, titulaire de la CIN n°11857319, tout le fonds de commerce destiné à «la vente des dIfférents éléments, situé à El Hajjem - Route Ousslatia - Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 12/11/2021.

2021S01265FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 5/11/2021 enregistré à la recette des finances de Victor Hugo Sousse sous le n°21203239 quittance n°M047711 la société CYCLO PALAIS a vendu le fonds de commerce (Vente en gros des cyclos pièces) à Mme Zohra Bent Mohamed Ben Salah Lttifi CNI°09061731 demeurant à la Rue Mohamed Elkhames n°10 Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 16/11/2021.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de Maître Mounir Jrad Avocat, sis Rue Senghor immeuble EL YOMN Sousse.

2021S01272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé date le 5/11/2021 enregistré à la recette des finances de Sousse le 9/11/2021 sous le numéro 21202126, quittance numéro 047262 Sameh Briqui a cédé à Walid Kassebi un fonds de commerce nommé «RESTAURANT GOLDEN FOOD» avec ses éléments corporels et incorporels et exploité dans les deux locaux sises avenue Hattab Ibn Abi Baltaa à Cité Erriadh Sousse ou les appositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal du «Echourouk» le 18/11/2021.

2021S01279FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 10/11/2021 quittance n°81213 enregistrement n°21205453, Mme Ben Abd Aziz Ali Nawres demeurant à Sousse, a cédé à Mr Hirmasi Lotfi demeurant à Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité pour «Vente fruits secs» au local sis à l'avenue el maamoun Hammam Sousse - Sousse.

Les oppositions se feront dans les délais légaux et au nom de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sise à l'avenue el Maamoun Hammam Sousse - Sousse.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 18/11/2021.

2021S01281FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 8/11/2021 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 9/11/2021, Quittance n°M069871 numéro d'enregistrement 21204135, Madame Dina Azouzi a vendu à Madame Latifa Fatnassi la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de tout produit à Sour El Goissem à Kairouan.

Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux «Assabah» et «Le Temps» le 13/11/2021.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours entre les mains de l'avocat maître Mohamed Labidi à son adresse à la rue Soukaina Bent El Houcine à Kairouan.

2021S01282FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette Ouerdanine sous le n°3913 quittance n° 6498643 Monsieur Lotfi El Romadhani CIN 07701451 a vendu à Monsieur Mohamed Amich CIN 06865420 la totalité du fonds de commerce situé Rue Jemmel prés de café (Ettouta) Sahline consistant en vente des fruits secs.

Les oppositions doivent s'adresser dans les délais légaux à l'adresse du vendeur : Houma Kebliya Ouerdanine Monastir.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 24/09/2021.

2021S01284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par écrit manuscrit datés du 20/9/2021 et enregistrés à la recette des finances route Habib Bourguiba de Sfax le 3/11/2021 sous le numéro 21204514 et quittance n°M067323.

Hayet Bent Abderahmen Siala, titulaire d'une carte d'identité nationale 01278303, résidente à la route Manzel Chaker km 2, Zanket Mhiri, Sfax, a cédé à Mohamed Ali Ben Taoufik Zghal, titulaire de la carte d'identité nationale 08863686, un fonds de commerce pour l'activité de «Fast food - exploité au local situé à la route Manzel Chaker km 1 résidence «nihel», Sfax.

Cette publication est parue aux quotidiens "Alchourouk et Le Quotidien" sous référence N°IP421/1303 du 13/11/2021.

Les oppositions s'effectueront entre les mains de l'avocat précité pendant les délais prévus par la loi à son adresse élue sise à 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax.

2021X01312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing privé, daté le 23 février 2021 et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse, le 6 octobre 2021 sous le n°21202826, quittance n°M043252, que la Société MHIRI DISTRIBUTION, SARL, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1005486R dont le siège social est sis à la Rue Jamel Afghani Poudrière Sfax, a cédé et vendu à la Société BIL TRADE COMPANY, SUARL, Immatriculée au registre national des entreprises sous le n°1593172Y dont le siège social est sis à la résidence Tej Ezzahra n°43 avenue Fattouma Bourguiba 2035 la Soukra 3, le fonds de commerce exploité dans la vente des vêtements des enfants, dans la boutique sise à l'Avenue Yasser Arafet Sahloul1 Sousse, avec tous ses éléments, sa clientèle et le matériel.

Les oppositions doivent être faites auprès de la venderesse la Société Mhiri Distribution à son siège social sis à la Rue Jamel Afghani Poudrière Sfax, dans les vingt (20) Jours à partir de la date de l'insertion de cet avis au JORT sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié dans deux (2) journaux «Essabeh et le Temps» du 11 novembre 2021.

2021X01318FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 21/10/2021 et enregistré à la recette des finances cité Attadhamon en date du 27/10/2021 (enregistrement 21204518 / quittance M066900), M. Amine Traya demeurant à la Rue Tajerouine cité Alrafaha Mnihla l'Ariana, a vendu à Mme Maroua Karfi, demeurant au cité Makki Souissi Naassane Ben Arousse, tout le fonds de commerce sis au km 4,5 Mnihla La Ariana (Buvette). Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur. Cet avis a été publié au journal Alchourouk, en date du 11 novembre 2021.

2021402768FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 12/11/2021 sous le n°21206614, quittance n°M096299, Monsieur Nasr Aouina, a vendu à Madame Najeh Aloui, le fonds de commerce d'un café exercé dans le local situé à n°12 Rue 6979 Cite Intileka Tunis. Les oppositions seront reçues au cabinet Maître Béchir Trabelssi, situé à 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié dans le journal «Le Quotidien» le 16/11/2021.

2021402783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P en date du 21/10/2021, enregistré à la recette des finances Bardo le 2/11/2021 sous le n°21203686 quittance n°68056 Monsieur Aymen Chanoufi a vendu à Madame Masouda Missaoui la totalité d'un fonds de commerce sis rue El Habib Bougatfa n°50 Beb Saadoun Bardo avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur à son domicile sis au n°37 rue zayatine 6458 Tunis, 20 jours après la publication de cet avis au JORT.

La présente vente a été publiée sur les journaux «Essabah» et «le temps» du 15/11/2021.

2021402788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte en date du 8/11/2021 enregistré à la recette des finances Ariana le 8/11/2021 sous le n° 21205646, quittance n°M099060 Mme Latifa Belhaj a cédé la totalité du fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises n°1228646B situé à la rue Taieb Mhiri Ariana ayant pour objet vente de fruits secs à Mr Bechir Achouri.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa du 12/11/2021.

Toutes oppositions acceptées entre les mains de Me Habiba Amrouche au complexe administratif et commercial Ariana Centre rue 18 janvier 1952 Bureau C 203 deuxième étage dans les délais légaux.

2021402791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Acte sous seing privé du 22/10/2021 enregistré à la recette des finances avenue Tarek Ibn Zied Bizerte sous le n°21204309 quittance n°64865, Mr Noureddine El Hajri a vendu à Mr Samir Jebalia la totalité du F.C épicerie sise rue le Moulin Route de Tunis Jarzouna avec tous ses éléments corporels et incorporels ayant choisi l'adresse 25 rue Mongi Slim Bizerte pour déposer les oppositions chez Maître Derwiche Hadhami.

Cet acte a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien 13/11/2021.

2021402792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de sous seing privé en date 3/4/2019, enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 21/9/2021 sous le n°21202440, quittance n°M056345, la société BALDI dont son matricule fiscal 1443393/B représentée par le gérant Moncef Mesbahi titulaire de la C.I.N n°05988816 ET cogérant Abderrahmen Baldi titulaire de la C.I.N n°05234232 a cédé son Fonds de commerce situé à l'avenue 7 novembre n°17 Bis cite Ezzouhour Tunis à la société SOGEMES dont son matricule fiscal 1111574/K représentée par le gérant Moncef Mesbahi titulaire de la C.I.N. n°05988816. Toutes oppositions seront déposées à Monsieur Moncef Mesbahi à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18/11/2021.

2021402799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 28/10/2021 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 3/11/2021, Quittance n°M050908 Enregistrement n°21203069, M Mariem Ben Kalf au nom de son époux Sami Ben Ghaniya, en vertu d'une procuration reconnue par sa signature le 22/9/2021 avec récépissé d'un numéro M045236 numéro d'enregistrement 21802544 a vendu à M Hamdi el Guasoini l'ensemble d'un fonds de commerce (café) avec tous ses éléments corporels et incorporels et qui est évalué d'un montant global de 11 000 dinars sis au N°31 Rue Korba Borj Louzir Ariana.

Toute opposition sera faite au Cabinet Maître Tijani Halima 67 Rue Habib Bourguiba Immeuble Farah 1er étage bureau n°16 Nouvelle Ariana dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente est publiée à la quotidienne Achourouk parue le 11/11/2021.

2021402802FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de douar hicher le 29/10/2021, quittance M039325 sous le n°201201693. La société Sana El Bahi (SARL) a vendu à Monsieur Mourad Ben Ali Mizouri la totalité du fonds de commerce fabrication de pain et de gâteaux (boulangerie et pâtisserie fauchon) exploité au local situé à l'avenue Khaled Ibn Oualid Manouba près de bureau de la poste.

Les oppositions seront déposées chez Maître Hafedh Ben Ahmed Avocat à la cour d'appel dans son cabinet sis à 2 bis rue d'Argentine immeuble argentina apt b1-1 belvédère Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Al Chourouk le 16 novembre 2021.

2021402804FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de douar hicher le 29/10/2021, quittance M039326 sous le n°201201694 Madame Sana Bent Abdallah El bahi a vendu à Monsieur Mourad Ben Ali Mizouri la totalité du fonds de commerce fabrication de pain et de gâteaux (boulangerie et pâtisserie fauchon) exploité au local (d'une superficie de 110 m²) situé à l'avenue Khaled Ibn Oualid Manouba près de bureau de la poste.

Les oppositions seront déposées chez Maître Hafedh Ben Ahmed Avocat à la cour d appel dans son cabinet sis à 2 bis rue d'Argentine immeuble argentina apt b1-1 le belvédère Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Al Chourouk le 16 novembre 2021.

2021402805FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 12/10/2021 enregistré à la recette des finances de Houmet souk Djerba le 29/10/2021 sous n°M080602 Madame Ramma titulaire de CIN n°05772155 a vendu à Madame Abla Bourguiba titulaire de CIN n°05724810 la totalité du fonds de commerce représenté en local fruits secs exploite dans le local appartenant Ibn Khaldoun à Houmet souk Djerba en face Institut Ibn Arafa.

Toute opposition est acceptée dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur au fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal Elchourouk le 4 avril 2021.

2021402811FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds commerce

En vertu d'un contrat signé le 14 octobre 2021, enregistré auprès du Prêt Financier Fouchana sous un certain nombre de quittance n°058246 et numéro d'enregistrement 21303750 le 27 octobre 2021, M. Riad Al-Ferjani a été remis à l'Agence Libre au Profit de M. Sirrageddine Ben Fedar, ressortissant tunisien d'origine commerciale exploité sous le nom d'Electric +, situé Street Mohammedia Ben Arous pour une année renouvelable du 01/10/2021 au 30/9/2022.

2021R02819FCCC3

Gérance libre

Suivant acte S.S.P enregistré le 27/10/2021 à la recette des finances Radès (Q n°MO52235, E n°21302838 M. Youssef Wederni demeurant à la rue 2200 Cité Taieb Mihiri Radés Ben Arous a donné en gérance libre à M. Hédi Cheikh en sa qualité de gérant de la société Makki Gaming House, SARL, ayant identifiant unique sous le n°1741637N demeurant à la résidence de l'Avenir 2, Bloc C Appartement n°22 Nouvelle Médina Ben Arous la totalité du fonds de commerce exploité au 22 Avenue Habib Bourguiba Rades comprenant tous ses éléments corporels et incorporels destiné à toutes les activités commerciales.

La sus dite gérance libre a été consentie pour une durée de deux années commençant le 1er octobre 2021 renouvelable avec tacite reconduction.

Le présent avis a paru sur le Journal La Presse du 11/11/2021.

2021402784FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/5/2021, enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 23/9/2021, quittance n°M081230, enregistrement n°21305316, monsieur Tahar Oudi titulaire de la CIN n°03579887, a loué à la société Partout Inter Import Export, titulaire du matricule fiscal 1534924M, tout le fonds de commerce situé à 44 Hédi Zarrouk Sidi Boussaid 2026, destiné Fast-food et Pizzeria, avec tous ses éléments corporels incorporels. Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet article a été publié au journal le quotidien du 19 novembre 2021.

2021402785FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte du 19 février 2020 enregistré à la recette des finances de cité Administratif de l'Ariana du 26/6/2020 sous n°20302073 et quittance n°M055220, Mr Seifallah Mezghich a loué à Mr. Riadh Amari le fonds de commerce d'un restaurant sise 15 Rue Mondes France - Ariana.

Cette annonce est publiée au Journaux La Presse et Essahafa le 17/11/2021.

2021402803FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndic et nomination du comité de gestion

En vertu du procès verbal de la réunion du 18/10/2020 enregistré à la recette des finances de Kerkena en date du 14/12/2020 quittance n°16329 n° d'enregistrement 20800917 dont une copie a été déposée à la municipalité de Kerkena qui a approuvée ladite décision le 31/12/2020 il a été constitué le syndic de la résidence Chams sise à Sidi Youssef Kerkena Sfax :

Présidente : Madame Yemna Nciri

Trésorière : Madame Lamia Bayoudhi Yahia

Secrétaire générale : Madame Souheila Hadhri.

2021R02811APSF1

Homologation de résolutions

Désignation des membres du Syndic Ezzahra 1 Ryadh Al Andalous - Ariana

Suite à l'Assemblée Générale des propriétaires des Appartements du Résidence Ezzahra 1 Ryadh Alandalous - Ariana réunie le 12 mai 2019 et enregistrée à la recette des finances Rue du Paradis Ariana sous le n°19803569 Reçu n°70477 et à l'approbation du Président de la Commune de l'Ariana en sa Note n°3044 en date du 20 Juin 2019 ils ont été désignés membres du Syndic Ezzahra 1 Ryadh Alandalous Ariana et y en distribuées les missions comme suit :

- Mr Mohamed Sarhane Khlif : Président du Syndic

- Abdelkader Derbal : Vice Président

- Jalel Dhouib : Trésorier

- Wajih Derbal, Abdessattar Sid Oumou, Abdelkader Thaibaoui et Zaineb Tlili membres.

2021T01096APSF2

Avis

Suite à l'assemblée générale ordinaire du rapport financier du 19 Janvier 2020 à 10h du matin à l'espace «Licosa» Nabeul du syndic des habitants de la résidence «DIAR MALIKA» sise à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul enregistré à la recette des finances Av Taieb Mhiri Nabeul le 26 Janvier 2021 quittance n°M006034 enregistrement n°21700299, est survenue :

1) M. Guiras Mohamed : Président

M. Besbes Atef : Vice-président

M. Jhaili Hssine : Secrétaire générale

M. Belhadj Anouar : Financier

2) Augmentation des dépenses annuelles pour l'année 2021 comme suit :

800 dinars pour les appartements

1100 dinars pour les magasins commerciaux au rez-de-chaussée.

2021402796APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Etude Maître Louati Rim

Avocate prés la cour de cassation

38 Bis Boulevard beb bnet Tunis

Tel/Fax : 71563230

Tel Mobile : 98342627

Matricule Fiscal : 000/P/A/723926/K

La société financière de recouvrement de créances SOFINREC, société anonyme RC N°B120262001 Tunis, Représenté par son PDG demeurant à Rue de L'île Rhodes immeuble L'ATRIUM - Bureau n°14-les Jardins du Lac Les Berges du Lac II - Tunis propose de mettre en vente à la barre du tribunal de première instance de Tunis 2 et ce Lundi vingt-sept Décembre 2021 (27/12/2021) à 9h du matin de 300 parts indivises dans la propriété dénommée «Bir Elkram 28» objet du titre foncier n°24726 Tunis revenant aux Messieurs Yahmed Ben Ayad Benchabaane, CIN n°00296127. C'est un terrain de forme rectangulaire, son entrée principale donne sur la Rue Kasem Ibn Karam sous le n°2, ses limites sont décrites en partie sur cette Rue et le reste sur des immeubles voisins collés directement. Un bâtiment de deux étages est construit sur le terrain selon le descriptif de l'expert Othman Elmhiri désigné par L'ordonnance sur requête n°29637 rendu par le Tribunal de première instance de Tunis 2 du 11/11/2019.

La mise à prix est portée à trois cent trente-six mille cent trente septe dinars 550 millimes (336.137.550 d) outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience. L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat et après consignation tiers de la mise à prix ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur de la région. La visite du lieu peut se faire toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2.

2021T01099VEPA1

Vente à l'enchère publique

Etude Saidi Majid Avocat

Avenue Habib Bourguiba Béja

Le saisissant : Béchir Zwebi demeurant elnchima Tibar Béja.

L'avocat poursuivant : Maître Saidi Majid Avenue Habib Bourguiba Béja, - matricule fiscal 1057342L/P/000.

Le saisi : Baligh Kouki demeurant elnchima Tibar Béja.

L'immeuble objet du saisie : La totalité des quottes parts propriété du saisi Baligh Kouki soit 445.156 parts de la propriété dénommée «Elmachtaa»

objet du titre foncier n°27862 Béja repartie en 6105 parts située au elnchima Tibar Béja. une terre agricole composé d'une maison sa superficie totale 120 mètres carrés composé de 3 pièces et une cuisine et une toilette et aussi un écurie non terminé sa superficie 30 mètres carrés.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 23 décembre 2021 à partir de 9 H au tribunal de première instance de Béja sise à l'avenue Habib Bourguiba Béja

Le prix d'ouverture : Dix huit milles cent soixante sept dinars et sept cent vingt quatre millièmes (18167.724 dinars).

Visite : La visite peut se faire toutes les journées.

2021R02815VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT (COTUB) S.A, titulaire de l'identifiant unique n° 0003755C.

Partie poursuivie : Abdellatif ben Abderrahmen Ben Hsouna Ben Abdessalem, titulaire de l'identifiant unique n°0182038Z.

Avocat chargé des poursuites : Maître Belhassen Ben Brik, Rue des Jasmins Imm Soprillam 3ème étage, Sousse.

L'immeuble mis en vente : 800/2734 parts du TF n°7295 Sousse, Sis à Zeaarna Charkia Kalaa Kebira Sousse, nommé «Marzouga VI», constitué des parcelles n°1014 et 1047, sa superficie totale est de : 27 ares 34 centiares, sur les quels est bâti un immeuble de rez de chaussée et 2 étages.

Mise à prix : Neuf cent trente six mille neuf cent soixante dinars (936.960,000 dt).

Date de l'adjudication : Lundi 20/12/2021 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse 2.

La visite de l'immeuble : Se fait pendant les heures du travail administratif.

Pour plus de renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse 2 ou l'étude de l'avocat poursuivant.

Pour participer aux enchères il faut consigner à la trésorerie générale, le 1/3 du prix d'ouverture, ou présenter un chèque certifié par un avocat à la cour d'appel.

2021S01261VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK "TSB" (Ex STUSID BANK) en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Karai Tunis.

Partie saisie : Aicha Bent Mohamed Yassine, demeurante à la Rue 18 Janvier Hergla, titulaire de la CIN n°02824052.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi la totalité du titre foncier n°122939 Sousse d'une superficie de 579 m² dénommé «KHADIJA» et sis à Hergla.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 434 250 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 20/12/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2021S01270VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne du Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis 95 rue de la Liberté - Tunis.

Partie saisie : Najeh Ben Ahmed Slimani demeurant, à Sahloul 3 Sousse, titulaire de la CIN n°05597171.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Immeuble Dabbou, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°127700 Sousse d'une superficie de 7776 m² dénommé «SLIMANI» sis à Kalaa El Kobra.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais à la somme de 100 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 20/12/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2021S01271VEPA1

Vente aux enchères publiques

La vente aura lieu devant la chambre des saisies du tribunal de 1ère instance Sousse 2 le 27 décembre 2021.

Poursuivant : Union internationale des banques, représentée par son représentant légal, commerçant, inscrit au registre commercial du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B5161996 Domicilié à 65 Av Habib Bourguiba Tunis.

Partie saisie :

Ali Ben Mohammed Ben Guedha journalier domiciliée 9 rue Ahmed Ayed Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kasdalla Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente immobilière :

- 85 parts dans l'indivision de l'immeuble objet de titre foncier n°63784 Sousse : il s'agit de l'appartement n°14 de 85m².

- 71 parts dans l'indivision dans le même immeuble : il s'agit de l'appartement n°403 d'une superficie 71 m².

Mise à prix :

Appartement n°14 : 73.750.000 D

Appartement n°403 : 71.000.000 D

Conditions de la visite de l'immeuble :

Chaque jour durant toute la semaine avec le respect du domicile.

2021S01274VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule R N E n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Mohamed Mustapha Ben Mustapha Ben Mohamed Ben M'Rad, Titulaire de la CIN n°05560669, demeurant à 22 lotissement Ghannouchi Qued Ghénim Sousse.

2- Madame Sondos Bent Khelifa Ben Mohamed Metaoua, Titulaire de la CIN n°05595816, demeurant à 22 lotissement Ghannouchi Qued Ghénim Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre Foncier n°114074 Sousse dénommé "Hanen", parcelle n°1, d'une superficie de 432 m², située à Oued el Kharoub Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 23/12/2021 à 9h.

Mise à prix :

Cent vingt neuf mille six cent Dinars (129.600.000 D) avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S01276VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hamed Ben Mohamed Zadam, Titulaire de la CIN n°04110255 demeurant à Jemmel 45 rue Hassen Touhami.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, MF : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

1- La totalité du lot n°27, objet du Titre Foncier n°74854 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 704 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

2- La totalité du lot n°13, objet du Titre Foncier n°74852 Sousse, consistant en un terrain destiné à la construction, d'une superficie de 660 m², sis à Sidi Abdelhamid route de Monastir Sousse.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 23/12/2021 à 9h.

Mise à prix :

1- Lot du Titre Foncier n°74854 Sousse : Deux cent quatre vingt quinze mille six cent quatre vingt Dinars (295.680.000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

2- Lot du titre foncier n°74852 Sousse : Deux cent dix sept mille huit cents dinars (217.800,000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés,

Total : Cinq cent treize mille quatre cent quatre vingt dinars

(513.480,000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2021S01277VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La société Nationale de Cellulose et de papier ALFA, société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le numéro 170861996, titulaire du matricule fiscal n°007664S/A/M/000, dont le siège social est à l'avenue de Habib Bourguiba Kasserine, agence de Tunis située à 6 avenue Habib Bourguiba.

Partie saisie :

1/ Inayatt Ines Bent El Hadhili Ben Cherifa gérante de société, débiteur hypothécaire, demeurant à la Rue 340 n°2 Bouhssina, Sousse

2/ Néjib Ben Ali Ben Salem Kammoun, gérant de société, débiteur hypothécaire, demeurant à 43 Rue 143 Jawhara Sousse.

3/ La société méditerranéenne de commerce, Sarl, débiteur hypothécaire, immatriculée au registre de commerce sous le numéro B139022000, dont le siège social est à la zone industrielle Akouda

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi :

La totalité des immeubles objet des Titres Fonciers n°17352 Sousse d'une superficie de 2518 m² n° 17481 Sousse d'une superficie de 1922m², n°80481 Sousse d'une superficie de 3273 m², n°18531 Sousse d'une superficie de 2373 m², n°84731 Sousse d'une superficie de 4488 m² situés tous dans la région de Akouda Sousse et le titre n°41509 Sousse d'une superficie de 15810 m² et n°3645 Sousse d'une superficie de 22686 m², les deux derniers situés à Zaarna Est délégation Kalaa Kbira.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de deux millions trois cent quatre milles cent quarante dinars (2.304.140.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 20/12/2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2021S01278VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Azzouz Ben Romdhane

Avocat à la cour de cassation

Av Taher Sfar, Immeuble Ben Dhiab Sousse

Poursuivant : «Attijari bank» SA dont l'identifiant 0000121 au inscrit Tribunal de 1ère Instance de Tunis en la personne de son représentant légal sis Rue AI-Karay n°24 Tunis.

Parties saisies : 1/ EI-Mouldi Ben Mahmoud Brahem, commerçant demeurant à Akouda.

2/ Halima Bent El-Habib Ben EI-Haj Kalbousi, ouvrière demeurant à Akouda.

Désignation de immeuble objet de la vente : Toute la propriété nommée «Halima» sujet du TF n°136381 Sousse d'une superficie de 74 m² et la propriété nommée «Hayat» sujet du TF n°84964 Sousse, d'une superficie de 187 m. Cette propriété est représentée dans une immeuble moderne, de 3 étages et un rez-de-chaussée en voie de construction utilisé comme dépôt les étages supérieurs préparés comme des appartements équipés d'eau potable et d'éclairage électrique. Le premier étage supérieur est un appartement composé d'un hall, un salon, une pièce, tous entièrement construits, et le nombre de 02 pièces, une cuisine et un salle de bain qui n'est pas entièrement construite. Le deuxième étage supérieur se compose d'un salon, 02 chambres, une cuisine 02 salles de bain Les murs de séparation ont été achevés, tous sont délimités par une voie publique programmée à l'est S'appuyant sur la propriété d'autrui, à l'ouest et en creux, le reste de la propriété du requis.

Mise à prix : «482 350 000» selon une expertise effectuée par l'expert, M. Hamda Zouari.

Date de l'adjudication : Le lundi vingt décembre deux mille vingt et un (20/12/2021), à neuf heures à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sousse (2).

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fera chaque jour pour de plus amples renseignements s'adresse à l'étude Maître Azzouz Ben Romdhane Avocat à la cour de cassation Av Taher Sfar, Sousse et au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse (2) pour prendre connaissance du cahier des charges.

Avocat poursuivant : Azzouz Ben Romdhane Avocat à la cour de cassation Av Taher Sfar, Sousse Immeuble Ben Dhiab.

2021S01280VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba - 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Agence Anis de Voyages (débitrice), société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Anis Zouari inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Sfax sous n°B139202001, Matricule unique de Registre National des entreprises n°0418335N dont le siège social est situé à Sfax. Rue Salem Harzallah n°15.

2) Anis Ben Abdelaziz Zouari (caution solidaire et hypothécaire) gérant de l'agence Anis Voyage titulaire de la CIN 01342542 y demeurant Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri maison n°3 el Ain Sfax.

3) Abdelaziz Ben Ali Zouari (caution solidaire et hypothécaire) et profité du droit d'usufruit (Omra) titulaire de la CIN 01129434 y demeurant Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Sonia Ben Hadj Ali Huissier Notaire sous le n°9083 le 15/6/2021 sur la totalité de la propriété non immatriculée sise Route de Menzel Chaker Km5 Zanket Khlifa Tayyeri Rue Bizerte Sfax.

Cette propriété représentée par une parcelle de terrain, dont la superficie totale est de 1364 m² où existe au milieu construction d'une villa de deux étages de superficie couverte est de 388 m².

Le rez-de-chaussée contient véranda sud où se trouve une porte qui mène au hall et passage ou se trouve salle de réception, 3 chambres, salle de bain, wc, cuisine, débarras ouvert à une petite surface extérieure ou se trouve un escalier qui mène à l'étage indique suivant.

L'étage supérieur contient hall, cuisine, salle de bain, wc, 3 chambres, balcon clôturé par des murs exploités comme chambre.

Suit cette construction indiquée du nord une construction secondaire de superficie est de 62 m² qui contient chambre ouverture est et passage où se trouve wc, débarras cuisine, wc.

Du coté nord-est de la propriété se trouve un local d'habitation de superficie est de 143 m² qui contient véranda sud qui mène au hall, 3 chambres, cuisine salle de bain et garage y se trouve une grande porte extérieure ouverte nord sur rue d'où son entrée qui suit cette construction indiquée de l'ouest construction de garage couvert par Eternit et Tôle de superficie est de 57 m².

Du coté sud-ouest de la propriété se trouve construction de débarras couvert par Eternit de superficie est de 27 m².

Les limites de la propriété : du Sud voisin Mohamed Abdenadher du Nord Rue, de l'est entrée et de l'ouest Taoufik Zouari.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

Hypothèque d'un montant 350.000.000 D inscrit sur toute la propriété par acte de prêt hypothécaire par juste argument rédigé par deux huissiers Moez Krichene et Mohamed Ahmed Baklouti le 14/12/2009 au profit ATB.

Hypothèque d'un montant 750,000.000 D inscrit sur tout la propriété par acte de prêt hypothécaire par juste argument rédigé par deux huissiers Moez Krichene et Hassen Baneni le 17/11/2016 au profit ATB.

Mise à prix : le local saisi est fixé à trois cent quatre vingt seize Milles dinars (396.000.000D) terre et construction après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3.581.672 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi 8 décembre 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2 sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 132.000.000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 132.000.000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2021X01311VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Haikael Ben Ayed

Avocat

L'adjudication aura lieu le lundi 13/12/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sise à la rue Victor Hugo Sfax.

Partie poursuivante : Sté Sanimed S.A en son représentant légal, identifiant unique 0620517Y, siège social route de Gremda km 10.5 Sfax, domicilié au bureau de son avocat Maître Haikael Ben Ayed, avocat domicilié à son étude sise 7 rue Ali Bech Hamba imm. Mezghanni 3000 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Haikael Ben Ayed, avocat domicilié à son étude sise 7 rue Ali Bech Hamba imm, Mezghanni 3000 Sfax

Partie saisie : Sté Général bâtiment, S.A.R.L. en son représentant légal, Identifiant unique 0443942 B, siège social Av Majid Boulila Sfax,

Propriété à vendre : la totalité de la propriété s'agissant d'une parcelle à vocation agricole d'une superficie de 626202 m² clôturé de dune de sable dont les dimensions sont du côté nord est vers le sud est 141.77 m, 171.80 m vers sud-est, 23.12 m vers l'ouest 45.28 m vers la route principale; 133.91 m en parallèle avec la route principale, 257.98 m du sud est vers nord ouest, 133.47 m vers l'est, 22.15 m vers le sud-est, 257.98 m vers l'est d' où le commencement des mesures. Il s'agit de la parcelle n°19 secteur F du cadastre Bderna. Le terrain comprend 118 pieds d'oliviers et des petits arbustes d'oliviers ainsi qu'un réservoir d'eau et un sondage

Mise à prix : six cent mille dinars (600 000dt) qu'on leurs ajoutent les frais judiciaires de poursuite de cette étape

La date et le lieu de la vente : 13/12/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les Jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffe de la cour de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X01313VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK S.A RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : Monsieur Adel Ben Habib Agrebi CIN n°01533627 demeurant à l'appartement n°29 Immeuble S3 Radés Foret Ben Arous.

En sa qualité de débiteur principal hypothécaire.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°67095 Ben Arous dénommé «NOUR 25» d'une superficie de 709m² sur lequel est édifié une construction de trois étages abritant une école privé dénommé «AMG School», le sous sol est d'une superficie de 709 m² composé d'un espace polyvalent 2 toilettes, deux bureaux, une cuisine, le RDC est d'une superficie de 566 m² couverts composé de 02 toilettes, cuisine, une grande salle, 4 salles de classe et le premier étage est d'une superficie couverte de 588 m² composé de 7 salle de classe, 2 salles d'eau et 2 toilettes.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 2.013.700,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous sis à la ville de Ben Arous, le jeudi 23 décembre 2021 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2021402790VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hajer Azaiez Elloumi

Avocate à la cour de cassation

Centre Babel immeuble E 4ème étage bureau n°7

Tel : 71 900 781

1) Le surenchérisseur : Mr lazrak Lhiwi ayant élu domicile au cabinet de son avocate poursuivante Maître Hajer Azaiez Elloumi sis à centre Babel imm E bureau n°7 4ème étage.

2) Partie saisie : Monsieur Chadli Wirgui sis à la rue Bach hamba n°16 Denden Manouba.

3) Avocate poursuivante : Maître Hajer Azaiez Elloumi avocate à la cour de cassation, centre Babel immeuble E 4ème étage bureau n°7

4) L'immeuble objet de la vente :

C'est une villa objet d'une immatriculation foncière n°75565 Tunis sise à Bardo cité A.F.H se composant de 4 chambre à coucher et une autre petite chambre, une cuisine et un séchoir, une salle d'eau, une salle de bain, 1 couloir le tout d'une surface totale approximative de 432m² et d'une surface couverte approximative de 126m², plus un garage inachevé

5) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mardi 21 décembre 2021 auprès du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue bab bnet Tunis à partir de neuf heures du matin.

6) La mise à prix : Est fixée à 305 Mille Dinars tunisiens, outre les dépenses de poursuite qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

2021402797VEPA1

Vente aux enchères publiques des parts indivises de deux immeubles immatriculés

Cabinet maître Jazi jamel

Avocat prés la cour de cassation

Tel : 72 346 484

MF : 731580A

1- Créancier poursuivant : Sadok Ben Salha, propriétaire d'un kiosque à Menzel Temime, habite à Menzel Temime et qui a élu son domicile chez le cabinet de son avocat Maître Jazi Jamel avocat prés la cour de cassation sis à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Temime.

2- Débiteurs saisis : les héritiers de Ahmed Elhaouari qui sont sa veuve Hasna Bent Aleya Ben Hassine Tira et ses deux fils majeurs Majdeddine et Nazira, demeurant à l'avenue de la République Menzel Temime

3- Avocat poursuivant : Maître Jazi Jamel Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Temime.

4- Désignation des immeubles saisis : il s'agit des parts indivises dans les deux propriétés sous indiquées :

Premièrement/186,889 m² des parts indivises de la propriété dite Saniet Salah V objet du titre foncier n° 607082 Nabeul sise à Mecheikhat Menzel Temime délégation Menzel Temime gouvernorat de Nabeul et il consiste en un terrain nu rectangulaire portant le numéro A386 d'une superficie de 841 m² situé prés de la plage de Menzel Temime donnant de son coté nord et ést et sud sur un terrain agricole portant le numéro 383 et de son coté ouest sur la parcelle numéro 384 et ce sont des parts indivises.

Deuxièmement : 519,777 m² de parts indivises de la propriété dite ezzayeta objet du titre foncier 607035 Nabeul sise à Mecheikhat Menzel Temime délégation Menzel Temime gouvernorat de Nabeul et il s'agit d'un terrain nu portant le numéro A633 d'une superficie de 2339 m² situé prés de la plage de Menzel Temime donnant de son coté sud sur une rue non aménagée et ouverte au public d'une largeur de 30 mètres et de son coté nord et ést sur un terrain agricole représentant la parcelle n°384 et de son coté ouest sur un terrain agricole portant le numéro 632 et ce sont des parts indivises.

5- La mise à prix : la mise à prix de la totalité des parts indivises des deux propriétés saisies est fixée à quatre vingt dix milles cent quatre-vingt neuf dinars 082 millimes soit vingt trois milles huit cents cinquante deux dinars 082 millimes pour la première propriété objet du titre foncier n°607082 Nabeul et soixante six milles trois cents trente sept dinars 579 millimes pour la deuxième propriété objet du titre foncier n°607035 Nabeul le tout sans compter les frais des poursuites qui seront fixes par le tribunal le jour de l'audience.

6- Date et lieu de vente : la vente aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul le mercredi 22 décembre 2021 à partir de 9h du matin.

7- Conditions de visite des immeubles saisis : tout intéressé peut visiter les deux propriétés saisies aux heures de travail sans conditions particulières.

Pour participer aux enchères : il faut soit consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations soit présenter un chèque certifié soit une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères sauf s'ils ont obtenus la permission du gouverneur de Nabeul.

2021402801VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation supplémentaire

Le liquidateur, monsieur Abderraouf Chabaane, de la Société Industrielle du Nord, située à la Zone Industrielle de Ben Arous, 2038 Ben Arous et avec l'autorisation du Tribunal de Première Instance de Tunis le 01 février 2021, informe la liquidation supplémentaire, le règlement du statut juridique de la parcelle de terrain avec de dessin immobilier n°8046, Ben Arous, situé à la Zone Industrielle de Ben Arous, la vente a été approuvée à Monsieur Abderrazak Cherait, selon le procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 novembre 1999 et enregistré au Registre des Contrats des Société, Premier Office à Tunis, le 24 décembre 1999.

2021R02820VEPA2

Clôture de la liquidation de la Société Centre de mise en forme «IHEB»

Raison sociale : Société Centre de Mise en Forme «IHEB»

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée SARL

Adresse : N°24 Rue des Vagues 4011 Hammam - Sousse Tunisie

Identifiant Unique : 1131722 P

Matricule fiscal : 1131722 P

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal d'appel de Sousse sous le n°71128 du 15/6/2021 dont deux

exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sousse sous le n°2021106371 en date du 4/11/2021, il a été décidé la révocation du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Sousse 2 sous le n°28926 du 10/6/2020.

En vertu de la décision de clôture des travaux de liquidation émanant du juge commissaire en date de 13/10/2021, le liquidateur Mr Bouhaoual Samir sise à La Route Touristique Chatt Mériem 4042 en dessus de Salon de Thé GOLDEN (prés de station de vente de carburant STAROIL) Sousse, informe de la clôture des travaux de la liquidation du dossier n°69.

2021S01199VEPA2

Appel d'offres de cession

De la Société RESIDENCES MEDITERRANEES

I.U : 0326376N

Dans le cadre du jugement n°839 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 22 octobre 2020 décidant la cession de l'entreprise «RESIDENCES MEDITERRANEE» ayant pour activité la promotion immobilière en lot unique, l'administrateur judiciaire se propose de mettre en vente par appel d'offres l'ensemble de la société avec toutes ses composantes : des équipements bureautiques et informatiques, 3 lots viabilisés (Steg, Sonede, Onas…) et 6 locaux commerciaux sis à coté de l'autoroute Tunis - Sousse au niveau de la région de Barakat Essahel - Hammamet.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet de l'administrateur judiciaire, domicilié au 53, Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830 168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 100 dinars.

La visite des lieux est fixée après le retrait du cahier des charges et suite à un rendez vous avec le cabinet de l'administrateur judiciaire.

Dernier délai de réception des offres le 15 décembre 2021, le cachet de la poste fait foi.

2021402795VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire jeudi 16 décembre 2021

LEVEL4

Société anonyme

Au capital social de 18.000.000 dinars

Siège social : 42 Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, Le Kram 2015 Tunisie

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Level 4 S.A à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi le 16 décembre 2021 à 11 heures au siège de la société sis au 42, Rue Platon, Zone Administrative Kheireddine, 2015 Le Kram, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 ;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6. Attribution des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2020 ;

7. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

8. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur ;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement veuillez vous faire représenter conformément à la réglementation en vigueur. Tous les documents afférents à cette Assemblée, sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège de la société sus-indiqué.

2021R02809SANB3

Convocation à la tenue d'une assemblée générale ordinaire le 11-12-2021

SOCIETE PALM BEACH HAMMAMET

SA au capital de : 11.373.920 dinars

Siège social : 2 Rue Ali Bach Hamba 1001 Tunis

Identifiant unique : 1574595M

Messieurs les actionnaires de la société Palm Beach Hammamet, nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de la société Palm Beach Hammamet qui se tiendra le 11 décembre 2021, 10h à l'Hôtel Villa Didon à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et Approbation du rapport du conseil d'administration relatifs aux exercices 2018 et 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les opérations réalisées au cours des exercices 2018 et 2019.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31/12/2018 et 31/12/2019.

4- Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019.

5- Quitus aux administrateurs relatif à la gestion des exercices 2018 et 2019.

6- Questions diverses.

2021R02813SANB3

Le Conseil d'administration d'Aluminium Laufen Tunis SA invite à une session plénière ordinaire le 15 décembre 2021 via Zoom à 14h30 (CET) et l'ordre du jour est le suivant :

1) Lisez le rapport d'activité du gestionnaire.

2) Lisez le rapport général et privé du vérificateur.

3) Approbation des comptes de l'exercice 2020.

4) Approbation des accords réglementés contenus dans le rapport spécial.

5) Attribution du résultat de la période (résultats de la phase).

6) Paiement libératoire du directeur de sa direction pour l'exercice fiscal 2020.

7) Signer la loi fondamentale de la société.

8) Renouvellement des membres du conseil d'administration.

9) Diverses questions.

2021R02838SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE

"TOUR KHALEF"

Siège social : Route Touristique 4039 Sousse

S.A au capital de 1.000.000 DT

R.N.E : B110781199

M.F : 4758 K A M 000

Affiliation CNSS : 44587-64

Le Conseil dl Administration de la Société Touristique Tour Khalef à Sousse invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche le 19 décembre 2021 à dix heures (10H) au siège social «à la salle de conférence» à l'effet die délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la procédure et le délai de la convocation de l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2020.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2020.

3. Lecture des Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les Etats financiers relatifs à l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société de l'exercice 2020 et les Etats financiers y afférents.

5. Approbation des opérations et des conventions règlementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

6. Ratification de l'autorisation du conseil d'administration pour l'approbation de l'opération d'échange de titres.

7. Affectation des Résultats de l'exercice 2020.

8. Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2020.

9. Renouvellement des mandats d'administrateurs du Conseil d'administration.

10. Pouvoir de formalités juridiques.

2021S01266SANB3

Convocation

Les actionnaires de la "Société Hôtelière touristique et Balnéaire Marhaba" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu de 19 décembre 2021 à 9 heures à la salle des séminaires de l'Hôtel Tour Khalaf Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard du délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 ;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2020 et du rapport de gestion du groupe ;

3. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 de la société SHTB MARHABA et du Groupe MARHABA ;

4. Approbation des états financiers individuels 2020 de la société SHTB MARHABA ainsi que les états financiers consolidés 2020 du Groupe MARHABA ;

5. Approbation des opérations et conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;

8. Fixation des rémunérations des administrateurs au titre de l'exercice 2020 ;

9. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration;

10. Nomination d'un nouvel administrateur ;

11. Nomination et renouvellement des états des commissaires aux comptes de la société SHTB MARHABA et du Groupe MARHABA pour les exercices 2021-2022-2023 ;

12. Pouvoir pour formalités.

2021S01267SANB3

Convocation de l'AGO

Société de travaux Industriels et de Manutention (SOTRIM)

SA au capital de 4 610 670 dinars

Siège social : 3003 Sfax Route de Gabès Km2

Identifiant Unique : 3908 B

Messieurs les actionnaires de la SOTRIM sont convoqués le dimanche 12/12/2021 à 11 heures au siège social sis à Sfax, Route de Gabès Km 2 à l'assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réunion tardive de l'AGO de l'année 2020

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

- Etude des comptes de l'exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020.

- Approbation des comptes de l'exercice 2020.

- Approbation des conventions et opérations communes mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes

- Fixation des jetons de présence aux membres du conseil d'administration de l'année 2020.

- Affectation des résultats de l'exercice 2020.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2021X01320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Melle Kribi Naziha, président directeur général de la société «Univers de l'Agriculture», vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au siège de la Société de la BH EQUITY «BH EQUITY» sise au 67, rue

Alain Savary - Cité jardin Il - Bloc B 3ème étage - 1002 Tunis, et ceci est proposé le : 17 décembre 2021 à 15 h

Le projet d'ordre du jour prévoit :

- Entériner le retard de la tenue tardive de rassemblée générale ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif aux exercices clos au 31/12/2020.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes exercices clos au 31/1212020.

- Approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2020.

- Fixation des jetons de présence à titre de l'exercice 2020.

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoirs pour formalités

- Questions diverses.

2021402789SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

SUD TRADE - SARL

Capital social : 1.900.000 Dinars

Siège social : Route du bac Zone Industrielle 2040 Radés

Objet : Société de Commerce Internationale Totalement Exportatrice

RC : B 131602003

MF : 841560H/A/M/000

Durée : 99 ans

Les actionnaires de société SUD TRADE -SARL sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 2 décembre 2021 à 10h au siège social de la Société sis à la Route du Bac Z.I. Radés et ce à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la participation dans le capital d'un projet de société à Dubaï (Emirats arabes unis),

2- Examen du budget de l'année 2022,

3- Questions diverses.

Les documents relatifs à l'assemblée Générale Extraordinaire sont à votre disposition au siège social de la société.

2021R02807SRLB3

Convocation à l'AGO

PRODUITS CONGELES DU BASSIN MEDITERRANEEN (PCBM)

SARL au capital de 1 150 000 D

Siège social : Route de Gabés Km 2 - 3003 Sfax

Identifiant Unique : 0026889Q

Messieurs les associés de la SARL Produits Congelés du Bassin Méditerranéen (PCBM) sont convoqués au siège social sis à Sfax Route de Gabés Km 2 le dimanche 12/12/2021 en assemblée générale ordinaire à 12 heures du matin en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la réunion tardive de l'AGO de l'année 2020

- Lecture du rapport des Gérants relatif à l'exercice 2020

- Etude des comptes de l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2020

- Approbation des comptes de l'exercice 2020

- Affectation des résultats de l'exercice 2020

- Quitus aux Gérants

- Questions diverses.

2021X01319SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2020

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles "ESSAADA"

Utique Nouvelle

Identifiant unique : 0007247D

Messieurs les adhérents sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 qui se tiendra jeudi le 9 décembre 2021, ou à défaut d'obtention du quorum, le jeudi 23 décembre 2021, à 9 heures du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

3- Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2020 et quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Affectation des résultats.

5- Actualisation de la liste des adhérents.

Tout adhérent peut examiner, au siège social de la société huit jours avant la date de l'assemblée générale, les rapports relatifs à l'assemblée générale ordinaire et les P.V. du conseil d'administration.

2021R02822SODB3

Assemblée générale ordinaire 2020

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Izdihar" Hzag - Djebéniana - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" à Hzag de la délégation Djebéniana - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020 qui sera tenue jeudi le 16 décembre 2021 à 9 heures et demi matin au siége de la Société mutuelle à Hzag au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport morale et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers exercice 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

- Admission de nouveaux adhérents et actualisation de la liste des adhérents.

Observation : Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

2021X01321SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un liquidateur

Par ordonnance n°35578 Madame Houda Jaballah sis rue les jasmins cité les jardins BP 44 bis Zaghouan 1100 a été désigné liquidateur de l'héritage du défunt Brahim Ben Salah Ben Rabah Mathkour.

2021T01104DIVD2

Remplacement d'un liquidateur

Par décision du président du tribunal de première instance de Nabeul à la date du 02 Avril 2021 Madame Houda Jaballah sis rue les jasmins cité les jardins BP 44 bis Zaghouan 1100 a été désigné Mandataire de justice sur affaire n°26 en remplacement du défunt Mohamed Yahia.

2021T01105DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Kamel Ben Eljilani Hmaied titulaire de la cin n°03927106 déclare la perte de l'acte de propriété n°3/4925 objet du titre foncier n°40738 Monastir sis à Ksar Hellal et dont la superficie de 260 m². Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Ksar Hellal daté le 10 novembre 2021.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du 13 novembre 2021.

2021S01262DIVD2

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 15/11/2021, il a été décidé la clôture des opérations de liquidation des biens immobiliers qui se composent d'un logement situé à la rue Chedya Jaidane à Sahloul1 Sousse, objet du titre foncier n°132616 Sousse.

2021S01283DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohamed Chouaybi annoncent qu'ils ont perdu leurs actes de propriété de leur maison sis à la route de Gremda km 1 rue 4108 n°16 Sfax daté le 18/8/1993 par les notaires Sami Sallemi et Ahmed Jbir et de leur maison sis à la route Gremda km 1 rue 15 n°15 Sfax daté le 25/4/1971 par les notaires Ahmed Chelly et Habib Eleuch et daté le 26/11/1984 par les notaires Hssan Hentati et Mahmoud Achich et ils veulent avoir des extraits de ces actes originaux. Tout contestant devra s'adresser au bureau du Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2021X01322DIVD2

Avis

Les héritiers de feue Samira Bent Hédi Baklouti qui sont ses frères Germains Taoufik, Enoomen, Abdelkarim, Najib, Semia " Naziha et Fathia avisent avoir perdu le titre de propriété de leur antécédente da la totalité de la parcelle de terre centrale sud d'une superficie de 400 m² entre la route Edaier et Saltania km 5 Sfax, ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours de la parution du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2021X01323DIVD2

Avis

Fathi Belguith annonce qu'il possède la moitié d'une maison situé entre route Aguereb et Ataya km 5 Sfax dont l'origine de propriété est un acte notarié enregistré à Sfax le 7 mai 1999 quit 33487 rédigé par les, deux notaires Mohamed Anouar Sallemi et Ahmed Khlif et déclare qu'il perdu l'acte sus-indiqués et désire se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître Mohamed Mrabet situé à la rue Carthage immeuble Médina Centre Bloc B 3ème étage Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2021X01325DIVD2

Perte du titre de propriété

M. Mohammed ben Saad ben Mohammed Ghannouchi, né à Gafsa le 6/02/1944, retraité, résident de' Ras El Kef, sud de -Gafsa, titulaire d'une carte identité nationale N°03032401 délivrée le 17 mars 2015, déclare avoir égaré son titre de propriété du titre foncier n°6404, Gafsa propriété dite Rahma 14 d'une superficie de 1h78a situé à Doualé, délégation de Gafsa Sud, gouvernorat de Gafsa, en date du 25 octobre 2019 n°104545/05 il entend réitérer un nouvel acte, et que toute opposition devra déposé auprès de direction régionale de la propriété foncière de Gafsa dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'émission du présent avis.

2021X01329DIVD2

Perte de titre de propriété

La société Afrique Travaux SARL au capital de 6.000.000 Dinars, Identifiant Unique 0001600Z, sise à la rue de l'énergie Eolienne (EX Rue 8610) Zone industrielle la Charguia 1, déclare avoir perdu le titre de propriété n°01/20586 du titre foncier n°160908 Tunis conformément à la déclaration d'honneur signée le 12/11/2021

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» en date du 13/11/2021.

2021402793DIVD2

LA REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DU TRANSPORT

Office de la Marine Marchande et des Ports

AVIS DE DECOUVERTE DES EPAVES MARITIMES

Conformément à l'article 5 de la loi n°89 -21 du 22 février 1989 relative aux épaves maritimes

N°	Désignation	Nombre	Caractéristiques	Signes distinctifs	Lieu de découverte	Date de découverte	Lieu de dépôt
01/2021	Navire de commerce	01	Longueur 76.33m Largeur :12.00m Profondeur :06.75m	Couleur : rouge et bleu	Plage de Remel – Bizerte	09/09/2021	Plage Remel – bizerte
02/2021	Boussole	01	--	Couleur : noire	Cap zebib	10/07/2020	Région maritime de Bizerte

2021R02814DIVD2

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tataouine

Avis de publicité de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu la Constitution;
- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 2012-1303 du 01 Août 2012 relatif la délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat aux délégations du gouvernorat de **Tataouine**;
- Vu le décret n° 2013-1295 du 26 Février 2013 relatif au report de la date d'ouverture des opérations de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat aux délégations du gouvernorat de **Tataouine**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de **Tataouine** porte à la connaissance du public qu'en date du **04 novembre 2021** le rapport de délimitation du terrain indiqué au tableau ci-après, a été déposé au siège du gouvernorat de **Tataouine**.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ce terrain, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de **Tataouine**, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt du rapport de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Borj Bourguiba	Remada	4600000	**Nord :** domaine de l'Etat **Sud :** domaine de l'Etat **Est :** domaine de l'Etat **Ouest :** domaine de l'Etat	99346

2021R02816DIVD2